

lunel ose

2022
l'année
de la

LI bérer
BÉ em illir
RA ssembler
TI ini er
ON rec quérir

DOSSIER

2022 : en route pour la
Métamorph'Ose P4-11

EN ACTIONS

Nouvelle année,
nouveau site ! P12-13

ACTUALITÉS

Nouvelle zone de
vidéoverbalisation P15



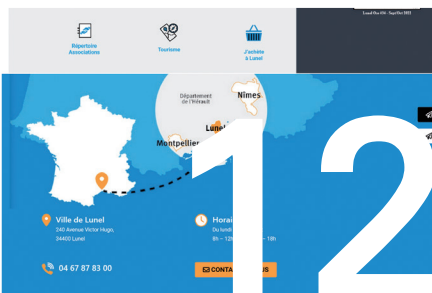
SOMMAIRE



4

DOSSIER

2022, l'année de la Libération :
focus sur les projets municipaux



12

EN ACTIONS

Nouvelle année, nouveau site :
présentation de lunel.com version 2022



15

ACTUALITÉS

Vidéoverbalisation :
une nouvelle zone matérialisée



14

ACTUALITÉS

Listes électorales : c'est le
moment de vous inscrire !



14

ACTUALITÉS

Espace Feuillade
fermé pour travaux



15

ACTUALITÉS

Les seniors surfent
sur le numérique



19

DANS LE RÉTRO

Retour sur les animations de Noël



Directeur de la publication : Pierre Soujol / **Rédaction :** Service Communication
Conception graphique & Mise en pages : Service communication de Lunel
Photos : Service communication de Lunel - Freepik
Tirage : 14 300 exemplaires / **Périodicité :** bimestriel / **Dépôt légal :** à parution / **ISSN :** 2491-0597
Éditeur : Mairie de Lunel - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 - 34403 Lunel Cedex
Tél. : 04 67 87 83 00 - Courriel : mairie@ville-lunel.fr
Impression : Impact imprimerie / **Distribution :** Contacts.

Les informations présentes dans ce numéro sont valables à l'heure de la rédaction.
La tenue des différents événements est conditionnée par l'évolution du contexte sanitaire.

#36
fév.-mars
2021



ÉDITO



Pierre Soujol

Maire de Lunel
Président de la CCPL

LUNEL OSE !

Il y a un an, nous placions l'année 2021 sous le signe de la métamorphose. Les acteurs mobilisés à nos côtés témoignent d'une dynamique bien engagée.

Ce monde en perpétuel mouvement doit être source d'espérance et il ne tient qu'à nous de voir dans le changement, l'évolution, l'espoir d'un avenir meilleur. Nous devons être les acteurs de ce renouveau afin que le cadre de vie que nous transmettons à nos enfants et petits-enfants soit de meilleure qualité et fasse de ces changements des opportunités.

Lunel est au cœur du 21^{ème} siècle, résolument tournée vers l'avenir et nous allons avancer comme nous l'avons toujours fait ensemble depuis plus d'un an.

Aussi, nous avons décidé de placer l'année 2022 sous le signe de la Libération.

- La Libération en forme de vœux sur la situation sanitaire qui a modifié nos existences. La perte d'un proche, d'un ami, les séquelles que la pandémie a pu nous laisser nous contraignent encore à la vigilance.
- La Libération de l'espace public avec la reconquête programmée de la rue du même nom. Cette artère importante, chère au cœur des Lunellois mobilise toute notre énergie au regard de ce qu'elle fut il y a quelques décennies.

Nous engagerons ainsi sa réhabilitation, symbole

du renouveau de Lunel avec des espaces épurés, des façades rénovées, des rues piétonnisées, une activité relancée.

Vous l'aurez compris, les premiers temps de consultation, d'étude laissent désormais place à l'action !

À travers ce magazine, vous découvrirez une partie des projets que nous portons pour Lunel en 2022.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Qu'elle vous garde en bonne santé, condition indispensable à la réalisation de tous vos projets, tant privés que professionnels.

Qu'elle vous apporte sérénité, énergie et enthousiasme.

C'est donc un message d'espoir que je vous adresse. Croyons en notre avenir, en notre force, en nos projets ; continuons à aller ensemble de l'avant pour offrir à notre jeunesse, à nos aînés et à chacun d'entre vous, un avenir fait de fraternité, de respect et de tolérance.

Bonne année 2022,

The background features a grayscale illustration of a street scene in Lunel, showing buildings with arched windows and balconies. Overlaid on this are stylized green and blue silhouettes of people and objects. A child in green is walking on the left, holding a green balloon. A woman in blue is walking on the right, carrying shopping bags. A green trash bin is in the center. Green decorative lines with circles are scattered across the top and left sides of the page.

L'ANNÉE DE LA LIBÉRATION

En 2021, la Ville de Lunel a lancé son projet de transformation, sa Métamorph'Ose. L'année 2022 ouvre une phase opérationnelle avec la reconquête de la rue de la Libération, artère historique et chère au cœur des lunellois. Elle figure parmi les axes de travail dans le cadre du renouvellement urbain mais pas seulement.

Au-delà de la redynamisation de l'activité et de l'amélioration de l'espace public notamment au centre-ville, la Ville de Lunel envisage de traiter un certain nombre de points. Notamment la campagne de ravalement de façade obligatoire, la lutte contre les murs de clôture non enduits, la charte des mariages ou encore le nouveau règlement des Halles de Lunel.

C'est aussi le projet de libérer des espaces aujourd'hui contraints pour favoriser de meilleures conditions de vie et de circulation. Permettre de se déplacer en sécurité sur le chemin du Jeu de Mail ou réhabiliter la rue de la Fenaison témoignent de cette volonté.

« GRÂCE AU PROJET URBAIN,
LA RUE DE LIBÉRATION
RETROUVERA SA NOBLESSE
D'AUTREFOIS. »



PAULETTE GOUGEON

Adjointe à la vie quotidienne
et aux travaux publics
Conseillère départementale

La Ville de Lunel concentre ses efforts sur le centre ancien avec notamment la rue de la Libération. Comment l'imaginez-vous ?

C'est une artère historique du centre-ville mais elle accuse le poids des années. D'importants travaux vont être entrepris au niveau de ses réseaux secs et humides, de ses revêtements et de ses équipements. L'agence TER dessinera un projet ambitieux et qualitatif au service des Lunellois et le partagera au cours de réunions publiques. À terme, j'imagine une rue de la Libération apaisée en matière de circulation routière, avec des espaces rendus aux piétons, des matériaux de qualité et de la place pour de la végétation, des bâtiments réhabilités et des façades rénovées. Grâce au projet urbain, la rue de Libération retrouvera son attractivité d'autrefois.

Une piste cyclable va être aménagée chemin du Jeu de Mail. Comment envisagez-vous le développement des modes de déplacement doux à Lunel ?

La Ville de Lunel vient de lancer un schéma cyclable avec un cabinet externe. Il permettra de dresser un état des lieux pour aboutir sur un programme d'actions à engager. Mais, outre les aménagements,

ce schéma va nous accompagner pour créer des animations autour de l'utilisation du vélo. La Ville va donc se rapprocher d'associations pour intervenir auprès des Lunellois, des écoles, etc. Nous avons également pour ambition de mettre en œuvre un service de réparation de vélo dans l'esprit du Repair Café initié par la Maison Rousseau. L'enjeu est de mettre le vélo au cœur de la mobilité des Lunellois.

La Ville a beaucoup misé sur la propreté et le service de proximité. Quel bilan tirez-vous de votre action ?

Je suis assez satisfaite : nous avons créé *Allô Monsieur le Maire* et le service a rapidement évolué, grâce à l'engagement des services municipaux et le lancement de l'application *Lunel en poche* qui permet aux habitants d'effectuer leurs signalements. Mais il reste des progrès à faire. Des actions de sensibilisation devront être menées auprès des habitants pour les rendre acteurs de leur qualité de vie. Aussi, nous avons lancé un nouveau marché de nettoyage de l'espace public. Nous devrions donc rapidement noter des améliorations sur la qualité du nettoyage et les outils mis en œuvre.

CHEMIN DU JEU DE MAIL

EN PROJET DE RÉFECTION COMPLÈTE

DÉPOURVU DE TROTTOIR ET DE PISTE CYCLABLE, LE CHEMIN DU JEU DE MAIL A ÉTÉ IDENTIFIÉ COMME DANGEREUX PAR LA MUNICIPALITÉ. C'EST POURQUOI, DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022, IL FERA L'OBJET D'IMPORTANTS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS.

Pour Paulette Gougeon, adjointe aux travaux publics, le chemin du Jeu de Mail est "*identifié depuis plusieurs années comme une priorité pour des raisons de sécurité et de desserte des équipements publics*". Outre la largeur de la voie qui laisse peu de place aux véhicules pour se croiser, aucun cheminement piéton n'y figure. Et pourtant, entre le stade Fernand Brunel et la crèche le Manège Enchanté, nombre d'enfants et de familles empruntent quotidiennement le chemin.

DANS UN PROJET D'ENSEMBLE

Inscrit au budget 2022, la requalification du chemin du Jeu de Mail prévoit donc de réaménager l'espace dans son intégralité en réservant un espace pour les véhicules

motorisés, un autre pour les modes de déplacements doux et un dernier pour les piétons. Au regard des caractéristiques de la voie, l'aménagement nécessitera l'instauration d'une circulation en sens unique et de la suppression des emplacements de stationnement sur la partie située entre l'entrée du stade et l'avenue de Mauguio.

Une réunion publique s'est tenue le 24 novembre auprès des riverains afin d'expliquer la démarche de sécurisation mais également les travaux complémentaires qui seront menés. Près de 300 mètres linéaires sur le réseau d'eau potable vont être remplacés entre la rue du 8 mai 1945 et le chemin des Malautières, un aménagement paysager sera imaginé et l'éclairage public repris.



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Lieu : Chemin du Jeu de Mail
Objet : Requalification de l'espace avec création d'un trottoir et d'une piste cyclable bidirectionnelle
Lancement : Mars 2022
Durée prévisionnelle : 9 mois
Budget : 1 million d'euros HT



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Lieu : Rue de la Fenaison

Objet : Réhabilitation de la voirie avec aménagements piétonniers et paysagers

Lancement : Avril 2022

Durée prévisionnelle : 7 mois

Budget : 570 000 € HT

RUE DE LA FENAISSON RÉHABILITATION DE LA DERNIÈRE RUE DU MAS DE PACHÉ

Construit dans les années 1980, le Mas de Paché est réhabilité depuis le début des années 2000. Un chantier de grande ampleur qui se termine en 2022 avec l'entame des travaux sur la plus longue des voiries : la rue de la Fenaison. Les 350 mètres linéaires vont être revus et réaménagés. Au-delà des travaux de réseaux d'eaux usées, d'eau potable et de réseaux secs (électricité, gaz...), l'objectif est d'améliorer la circulation de l'ensemble des usagers de la voie. Ainsi, comme annoncé lors de la réunion publique du 2 décembre dernier, la rue devrait passer en sens unique afin de dégager de l'espace pour les piétons, tout en conservant les emplacements de stationnement lorsque cela s'avère possible et en créant des aménagements paysagers. Le projet prévoit aussi le remplacement de tout l'éclairage public et la rénovation des impasses et placettes rattachées à la rue de la Fenaison.

CANAL DE LUNEL

UN PREMIER PAS VERS LES GUINGUETTES

EXPLOITER LA BEAUTÉ DU CANAL DE LUNEL ET DE SES BERGES FAIT PARTIE DES PROJETS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE. UN PROJET QUI PASSE BIENTÔT EN PHASE OPÉRATIONNELLE.

Dans le programme de Pierre Soujot, la promesse était de "*faire du canal de Lunel un lieu de vie et d'activités*". Un projet qui est désormais posé concrètement sur la table : la Ville de Lunel travaille sur l'acquisition d'un terrain pour y aménager de véritables guinguettes. Un groupe de travail composé d'élus sera missionné pour rédiger un cahier des charges.

Dans un second temps, le milieu associatif engagé dans la protection du Canal de Lunel sera consulté pour mettre sur pied un concept. S'en suivra alors les démarches administratives et publiques nécessaires pour concrétiser le projet, rechercher les entreprises, réaliser les travaux. Le tout pour une livraison en 2023 ou 2024.





« LE MARCHÉ IMMOBILIER
EN CENTRE ANCIEN EST TRÈS
DYNAMIQUE (...) LUNEL A
GAGNÉ EN ATTRACTIVITÉ ! »



VÉRONIQUE MICHEL

Adjointe à la stratégie urbaine

La Ville de Lunel avait pour ambition de rouvrir les maisons closes. En un an, deux ont rouvert : la Maison Qui'Ose et la boutique Bello & Angeli. Est-ce suffisant selon vous ?

Le travail sur la mutation urbaine est toujours un travail de fond sur les biens communaux, mais aussi sur le parc privé. Il faut faire preuve de courage et de détermination. Je suis satisfaite car nous avons mis en place la quasi-totalité des outils qui vont nous permettre d'atteindre les objectifs fixés. Mais je suis aussi impatiente de voir les premiers chantiers démarrer.

En 2022, nous pouvons donc espérer la réouverture d'autres espaces ?

2022 sera une année opérationnelle et nous verrons les premiers fruits du travail qui a été fourni depuis un an et demi par les services municipaux : les premières façades vont être ravalées, des coques commerciales vont être

mises à disposition et des espaces publics vont être requalifiés. Le challenge réside dans l'imbrication de toutes ces actions. Pour reconquérir le centre ancien, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble : les maisons closes ne rouvrent que si les espaces publics sont traités et les commerces attractifs ; les commerces ne sont attractifs que si l'habitat est valorisé et si les espaces publics sont à la hauteur, etc.

Au-delà de l'espace commerçant, comment agissez-vous sur l'habitat ?

Nous travaillons sur la vente d'immeubles avec cahier des charges qui seront à retrouver sur le site lunel2030.fr, tout comme les offres concernant les locaux commerciaux. De plus, le marché immobilier en centre ancien est très dynamique et nous commençons à voir des porteurs de projets ambitieux. L'un d'eux se profile

au nord de la gare de Lunel. C'est une très bonne nouvelle car cela indique que Lunel a gagné en terme d'attractivité et d'image.

Qu'ambitionnez-vous pour la Maison Qui'Ose ?

La Maison Qui'Ose personnifie l'ambition de la municipalité et accompagne les projets en centre ancien, qu'ils soient portés par des opérateurs ou par des particuliers, en terme d'habitat ou de commercialité. L'objectif à court terme est la conduite opérationnelle du projet de renouvellement urbain en lien avec l'agence TER : les façades, la concertation auprès des habitants, le travail sur la végétalisation et la transition écologique. Nous ambitionnons d'ailleurs une labellisation EcoQuartier. C'est l'imbrication de ces axes qui feront la réussite du projet.

FAÇADES & MURS DE CLÔTURE

L'ENDUIT N'EST PLUS UNE OPTION

POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LUNEL ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, LA MUNICIPALITÉ A CHOISI DE CONCENTRER SON ATTENTION SUR LES MURS DE CLÔTURE NON ENDUITS ET FAÇADES NON ENTRETENUES.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Lunel et sa direction du Renouveau Urbain ont lancé une campagne obligatoire de ravalement de façades. *"Sur la centaine de bâtis, 45 font l'objet d'une injonction. Avant que celle-ci ne soit officiellement lancée, nous avons déjà délivré 18 préconisations de travaux, 12 sont en cours de rédaction et un dossier de demande de subvention a été déposé. C'est un très bon début",* se satisfait Véronique Michel, adjointe déléguée à la stratégie urbaine. Les propriétaires recevant une injonction ont 12 mois pour réaliser les travaux. Un volet coercitif accompagné d'aides financières (cf. encadré ci-contre) qui n'est, pour l'élue, qu'un simple respect de la législation : *"Selon le Code de la Construction et de l'Habitation, la réfection de la façade doit être faite tous les 10 ans. Pas uniquement dans le centre-ville mais sur l'ensemble de la commune",* ajoute l'élue.

AU-DELÀ DU CŒUR DE VILLE

En marge du centre historique, la Ville de Lunel poursuit d'ailleurs son action de lutte contre les murs de clôture non-enduits. Selon un recensement établi à l'été 2020, plusieurs centaines de propriétés seraient concernées sur la commune. Malgré l'obligation imposée par le plan local d'urbanisme (PLU) et les courriers incitatifs envoyés par le passé, la situation a peu évolué sur Lunel. La municipalité a donc choisi de durcir le ton et de se saisir d'un outil désormais à sa disposition : les astreintes administratives. *"C'est un outil particulièrement intéressant car il va nous permettre de sanctionner les propriétaires en cas de non-respect du PLU,* indique Véronique Michel. *Cela nous permettra d'agir sur une multitude de petites infractions qui nuisent à l'image et au cadre de vie des Lunellois".* Pour autant, la Ville de Lunel n'abandonne pas complètement la prévention et l'information : *"La pédagogie vis-à-vis des règles d'urbanisme en général est plus que nécessaire",* conclut l'adjointe au maire. La Maison Qui'Ose et le service Urbanisme sont donc à disposition des administrés pour les accompagner respectivement sur la campagne de ravalement de façades dans le cœur de ville et les murs de clôture.



LA MAISON QUI'OSE VOUS ACCOMPAGNE

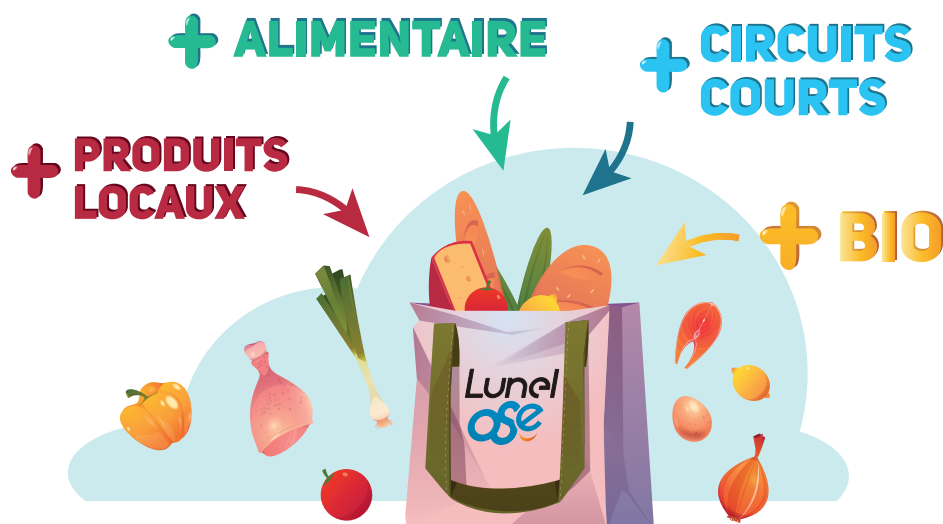
Dans le cadre de la campagne obligatoire de ravalement de façade, les propriétaires peuvent obtenir jusqu'à 70 % d'aides. Des démarches administratives dans lesquelles la Maison Qui'Ose vous accompagne. *"Dans les cas extrêmes, la commune peut déclencher les travaux et se retourner a posteriori vers le propriétaire pour réclamer les sommes dues,* précise Véronique Michel. *Mais nous ne souhaitons pas en arriver là. C'est pourquoi la Maison Qui'Ose accompagne les propriétaires dans leurs projets".*

Maison Qui'Ose :
04 67 87 83 41 - maisonquiose@ville-lunel.fr

MARCHÉS DE PLEIN AIR

UNE MONTÉE EN GAMME À PRÉVOIR

LES SERVICES MUNICIPAUX ONT CENTRALISÉ LES RÉPONSES DES LUNELLOIS. UNE TENDANCE SEMBLE SE DÉGAGER DES PREMIERS RÉSULTATS ÉTUDIÉS.



JAMAL SBAAI

Conseiller municipal délégué au droit de place et aux marchés

« NOUS ALLONS PRIVILÉGIER LA QUALITÉ À LA QUANTITÉ »

Sur quels axes travaillez-vous suite à la consultation menée sur les marchés ? Le nouveau format que nous imaginons intégrera un marché alimentaire avec une priorité aux producteurs locaux et aux produits de qualité. Pour la partie manufacturée, nous serons plus sélectifs concernant les commerçants et souhaitons valoriser l'artisanat afin de faire monter en gamme nos marchés. Nous envisageons d'améliorer le règlement afin de responsabiliser les commerçants et d'intégrer une charte de qualité. Dans la continuité du règlement des terrasses, un code couleur pourrait être imposé pour les chapiteaux et les parasols, ainsi que du matériel professionnel aux normes.

Les Vendredis de l'Artisanat en 2020, les Mardis de Lunel en 2021 ; une nouveauté est-elle au programme de 2022 ? Nous allons privilégier la qualité à la quantité. Avec Annabelle Dalle et les services, nous envisageons d'améliorer les marchés déjà initiés en recrutant de nouveaux commerçants non sédentaires. Nous espérons pouvoir organiser la foire de Pentecôte qui n'a pas eu lieu depuis 2 ans et avec, pourquoi pas, des nouveautés. Je travaille également sur deux projets : l'un autour du vin et l'autre sur une foire d'hiver. Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettent de tout mettre en œuvre pour la réussite de ces animations



ET DU CÔTÉ DES HALLES ?

La municipalité a choisi de revoir le règlement des Halles de Lunel. Datant de 2005, il était jugé obsolète sur certains aspects. Le nouveau règlement prévoit de revoir l'amplitude horaire d'ouverture du site afin qu'elle corresponde davantage aux attentes des étaliers.

La Ville de Lunel souhaite anticiper le réaménagement du centre-ville en travaillant sur les autorisations de stationner au strict minimum à l'arrière des Halles.

Informations conseil municipal du 16/12

Suppression des concessions perpétuelles

Compte-tenu de l'état de dégradation de certaines sépultures qui nuisent à la sécurité publique lorsqu'elles tombent en ruine ou à la décence du cimetière et à la mémoire des défunts, la Ville de Lunel a choisi de supprimer cette possibilité d'acquiescer des concessions perpétuelles au profit de concessions quinquennales renouvelables. ■

Mutualisation de services

Le conseil municipal a émis un avis favorable concernant le schéma de

mutualisation des services proposé par la Communauté de Communes du Pays de Lunel afin d'améliorer l'offre de services envers les habitants, réduire les dépenses et renforcer le socle réglementaire et juridique dans l'exercice des politiques publiques. ■

Actualisation des tarifs

Comme chaque année, la Ville de Lunel révisé les tarifs pour chacun des services proposés (ALP, location de salles et de matériel, piscine, adhésions, services à la personnes, etc.). L'ensemble de ses tarifs sont accessibles sur lunel.com ou auprès des services référents. ■

Exposition "Hors les murs"

Le musée Médard a conclu un partenariat avec le théâtre Jacques Cœur de Lattes pour y installer, du 5 avril au 22 mai, l'exposition : "La Fontaine & Molière : destins croisés dans les collections du musée Médard". ■

Plus de places à Babilune

La loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique (ASAP) permet d'augmenter la capacité d'accueil des micro-crèches. Après consultation et validation de la direction de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), deux

places supplémentaires sont créées au sein de la micro-crèche Babilune portant le nombre total de places à 12. ■

Opération "8 000 arbres par an"

Pour la troisième année consécutive, le Département de l'Hérault et la Ville de Lunel vont coopérer en faveur de la végétalisation. Cinquante nouveaux arbres vont donc être plantés dans le cadre de l'opération "8 000 arbres par an". ■



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 02/02 À 15H, À L'ESPACE CASTEL

Tribunes politiques

MON PARTI, C'EST LUNEL

2022, une année de projets !

Le développement de Lunel au cœur de notre projet politique.

Aussi, pour 2022, nous allons poursuivre ce cap en travaillant sur le cœur de ville, avec le lancement des travaux de la rue de la Libération et la modernisation de la station d'épuration pour laquelle nous mobilisons 12 millions d'euros et dont dépend l'urbanisation de Lunel.

Au-delà des projets majeurs, il faut aussi veiller à la qualité de notre vie quotidienne. Nous sommes donc heureux d'être engagés dans cet ambitieux programme de métamorphose de la Ville et nous tenons à remercier l'ensemble des agents de la Ville mobilisés à nos côtés. C'est grâce à toutes les compétences et tous les talents qui composent notre collectivité que nous sommes en mesure d'avancer sereinement.

BIEN VIVRE À LUNEL

Le groupe "Bien vivre à Lunel" ne nous a pas fait parvenir sa tribune pour ce numéro.

LUNEL SE RASSEMBLE

Encore une hausse du Foncier bâti à Lunel ! Cette année, Lunel bat un nouveau record. C'est la première commune de l'Hérault pour son taux de foncier bâti avec 37,92% puisque les autres communes de l'Hérault ont fortement baissé. Nous sommes les champions du département ! Malgré les promesses du candidat Soujol, les impôts (TFNB) n'ont pas baissé l'an passé. Il prévoit cette année, une baisse de taux de 0,25%, c'est-à-dire une hausse de vos impôts d'au moins 1,75% puisque la revalorisation des bases est prévue à 2%. De qui Soujol se moque-t-il ? Par ailleurs, les tarifs municipaux (droits de place, taxe sur l'électricité, la publicité...) augmenteront de 2% cette année. Bref, avec Soujol, c'est toujours plus d'impôts et moins de service rendu car l'état des rues et des routes de Lunel ne cesse de se dégrader. Bonne année 2022 tout de même !

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

NOUVELLE ANNÉE

NOUVEAU SITE !

LUNEL.COM S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ. PLUS INTUITIF ET PLUS PRATIQUE, IL VOUS PERMETTRA DE FAIRE VOS DÉMARCHES EN LIGNE.

Janvier 2022 démarre avec un nouveau projet porté depuis plus d'un an par les services municipaux. Le nouveau site lunel.com, mis en ligne au début du mois de janvier, a été entièrement repensé et rendu compatible avec l'ensemble des appareils numériques. *"L'objectif était de se mettre réellement à la place de l'utilisateur qui veut accéder à des informations pratiques de façon rapide depuis son PC, mais aussi depuis son smartphone ou sa tablette"*, indique Michel Galka, adjoint en charge de la transition numérique.

UN TRAVAIL DE FOND

En novembre 2020, la Ville de Lunel a mené un audit auprès de l'ensemble des services. L'objectif était d'une part le recensement des besoins des services mais également des attentes des utilisateurs. Un travail collaboratif a donc été engagé notamment avec les différents services d'accueil de la collectivité pour connaître les demandes récurrentes et y répondre numériquement. Ainsi, des accès directs ont été créés en fonction des recensements effectués mais aussi des statistiques analysées.

« NOUS AVONS ENGAGÉ UN TRAVAIL DE MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS. »

Michel Galka

Adjoint à la transition numérique

DES DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES

Plus interactif, lunel.com vous encourage désormais à effectuer vos démarches en ligne avec la dématérialisation de nombreux formulaires, mais

aussi la mise en place d'un outil de prise de rendez-vous en ligne. Outil qui devrait prochainement être déployé pour d'autres services à la population. *"Nous avons engagé un travail de modernisation des services publics et les nouveaux outils arriveront progressivement sur le site de la Ville"*, ajoute l'élu.

Avec une rubrique dédiée à la participation citoyenne, la Ville de Lunel souhaite également remettre l'avis de la population au cœur des préoccupations. Outre la mise en lumière des différentes assemblées délibérantes et de leurs compte-rendus, il s'agit de (re)donner aux Lunellois les moyens d'interagir avec la municipalité : conseil citoyen, enquêtes publiques, consultations, etc. De plus, pour affirmer la proximité souhaitée par l'équipe municipale qui mène mensuellement des permanences sans rendez-vous, la prise de contact d'avec les élus est facilitée via un formulaire.



RESTEZ CONNECTÉS

LUNEL EN POCHE

La Ville de Lunel s'est dotée de l'application *Lunel en poche*, disponible gratuitement sur AppStore et Google Play. Elle vous donne accès aux agendas et actualités, et vous permet d'effectuer vos signalements plus facilement.

LUNEL2030.FR

Lancé en novembre dernier, le site se destine aux investisseurs qui ont ainsi accès aux offres concernant les logements ou les cellules commerciales.



- JE SUIS
- JE VEUX
- ACCÈS DIRECT
- Ma mairie
- Mon quotidien
- Mes loisirs
- Mes démarches
- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Lunel

Des entrées directes selon votre profil ou les demandes récurrentes qu'elles soient temporaires ou pérennes

Un agenda pour ne manquer aucun rendez-vous à Lunel

Des accès rapides aux sites externes connexes ou aux démarches en ligne

Des actualités pour vous tenir informés de la vie municipale lunelloise

Un kiosque pour retrouver vos magazines municipaux

Un espace presse dédié aux journalistes

ACTUALITÉS

TOUTE L'ACTUALITÉ

CATÉGORIES

NEWSLETTER



Publié le : 21 décembre 2021

Publié le : 21 décembre 2021

Publié le : 15 décembre 2021

AGENDA

TOUS LES ÉVÈNEMENTS

CATÉGORIES

PROPOSER UN ÉVÈNEMENT

Déc 2021						
L	M	M	J	V	S	D
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2



EN 1 CLIC



Démarches administratives



Collecte des déchets



Déchetterie



Lunel en poche



Je participe à la vie locale



Lune2030.fr



Répertoire Associations



Tourisme



J'achète à Lunel

KIOSQUE

VOIR TOUT LE KIOSQUE



Ville de Lunel
240 Avenue Victor Hugo,
34400 Lunel

Horaires
Du lundi au vendredi :
8h - 12h puis 13h30 - 18h

04 67 87 83 00

CONTACTEZ-NOUS

- NEWSLETTER
- KIOSQUE
- ESPACE PRESSE
- DÉMARCHE EN LIGNE

Plan du site
Mentions légales
Accessibilité
Crédits

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

C'EST LE MOMENT !

Depuis 2019, il n'est plus indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour voter l'année d'après. Il vous est donc encore possible de vous inscrire sur les listes électorales de Lunel afin de prendre part aux élections présidentielles (10 & 24 avril 2022) et législatives (12 & 19 juin 2022). Pour le premier suffrage, la date limite d'inscription est fixée au 2 mars en ligne et au 4 mars en mairie ou par courrier (date de réception en mairie) ; pour le second, elle est fixée au 4 mai en ligne et au 6 mai en mairie ou par courrier (date de réception en mairie).

Cette démarche est accessible en ligne via le site du Service Public. Sur lunel.com, un mode d'emploi est à votre disposition. Attention, il faudra vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au format numérique.

04 67 87 84 54
LUNEL.COM/ELECTIONS



RECENSEMENT 2022

La campagne de recensement est prévue du 20 janvier au 26 février. Chaque année, 8% de la population dispersée sur l'ensemble du territoire est concernée. Ces Français sont avertis par un courrier postal accompagné d'une notice pour effectuer la démarche en ligne. Une version numérique privilégiée cette année en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, des agents recenseurs se tiennent à disposition du public qui ne peut effectuer cette démarche en ligne.



L'ESPACE FEUILLADE FERMÉ POUR TRAVAUX

L'Espace Louis Feuillade a fermé ses portes après les expositions des Santons de Provence et du Souvenir de Pierre Causse. L'ancienne chapelle des Sœurs de la Présentation nécessite quelques travaux de réfection et d'entretien. La Ville de Lunel a programmé une campagne de traitement des pierres de l'édifice pour lutter contre la maladie et l'effritement de ces dernières. Une société spécialisée est chargée d'intervenir pour nettoyer et protéger la pierre avec l'utilisation d'un traitement minéralisant et consolidant. Par ailleurs, une seconde société est en charge du remplacement des 118 m² de plafonds tendus de la salle Feuillade réalisé il y a 28 ans par un plafond tendu acoustique. Les expositions ne seront donc de retour qu'à l'issue de ses travaux dont la fin est programmée à la mi-février sous réserve du bon déroulement des chantiers.

NOUVELLE ZONE DE VIDÉOVERBALISATION

À l'écoute de ses administrés, la Ville de Lunel a choisi de placer l'avenue Gambetta sous vidéooverbalisation.

Malgré les dispositifs mis en œuvre sur ce secteur avec la présence quotidienne de la police municipale, force est de constater que les comportements de certains automobilistes sont dangereux aux abords des écoles Gambetta et Marie Curie. *"Dans un objectif constant d'assurer la sécurité des écoliers, suite aux observations des agents de police municipale et aux doléances de parents d'élèves, nous avons décidé de placer cette zone sous vidéooverbalisation"*, indique Stéphane Alibert adjoint délégué à la Sécurité.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Des panneaux ont été installés à la fin du mois de décembre et le dispositif est pleinement opérationnel depuis la rentrée scolaire du mois de janvier. Repérés sur les écrans du poste de police municipale, les auteurs d'infractions relevables par vidéooverbalisation sont alors identifiés à distance et reçoivent leur contravention directement à leur domicile. Si la Ville de Lunel mise, dans un premier temps sur l'effet dissuasif du dispositif, elle sanctionnera sans hésitation les comportements dangereux afin d'assurer la sécurité des enfants aux abords de leurs écoles.



LES SENIORS SURFENT SUR LE NUMÉRIQUE !

Les seniors ont accès à de nouveaux ateliers numériques. À compter du 25 janvier et jusqu'au 15 février prochain, ils ont en effet l'opportunité de s'initier à l'informatique et au digital au Foyer municipal des retraités. Ouverts à l'ensemble des seniors lunellois et pas uniquement aux adhérents de la structure, ces ateliers sont assurés par Aurore Lemesle, conseillère numérique, qui a rejoint la Maison Jean-Jacques Rousseau dans le cadre du dispositif "Conseillers numériques France Services" instauré par le Plan France Relance. Différentes thématiques sont abordées pendant ces cycles, comme la prise en main de l'ordinateur, la navigation sur internet, la protection des données personnelles ou encore l'utilisation d'un smartphone. En parallèle, d'autres ateliers destinés aux adultes et aux jeunes sont respectivement menés à la Maison Rousseau et au Point Information Jeunesse.



LE RETOUR DU JAPAN TSUKI

APRÈS DEUX ANS D'ABSENCE, LE SALON LUNELLOIS DÉDIÉ À LA CULTURE JAPONAISE REVIENT LE 5 FÉVRIER !

La Ville de Lunel a choisi de vous faire voyager au Pays du soleil levant au cours d'une journée dédiée au manga, au k-pop, au cosplay et autres traditions nipones. Vous l'aurez compris, le "Japan Tsuki" revient à Lunel pour une nouvelle édition ! Organisé par le service Jeunesse en partenariat avec Geek Event, ce salon qui attire chaque année des centaines de visiteurs devrait, encore en 2022, assurer son succès.

Après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire, les amateurs doivent nourrir une certaine impatience à retrouver les ateliers et différents stands au sein de l'espace Castel. Pour ce grand retour, prévu le 5 février prochain, les organisateurs ont repris les animations qui en ont fait le succès : le concours de Cosplay, les ateliers de dessins manga et de calligraphie, ainsi que le spectacle et l'initiation à la K-pop.

Quelques nouveautés viendront cependant agrémenter la journée comme des ateliers de Furoshiki pour emballer des cadeaux avec du tissu et développer ainsi la tendance Zéro déchet, ou de doublage pour s'essayer à l'*acting* de l'ombre en apposant sa voix sur les images de mangas ou films. Une expérience unique qui pourrait susciter quelques vocations...

Au programme également du prochain Japan Tsuki : une salle entière consacrée aux jeux vidéos avec des tournois, un concert de Taiko, le tambour japonais traditionnel, ou encore la mise en valeur du travail graphique de l'illustrateur Nui Vagab et de celui d'Anthony Bourdeau dit "Tony" qui révélera son exposition préparée avec les jeunes du Club Ados de Lunel. De nombreuses autres surprises qui viendront alimenter cette journée tant attendue.



**Tarifs : Entrée : 2 € - Pass Famille : 5 €
+ d'infos : 06.40.27.44.35 / 04.67.87.83.88**

Évènement susceptible d'évoluer selon les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire.

JUSQU'AU 26/03

Fous de papier : collectionneurs et collections

Partant de la matière première du livre, cette exposition veut mettre en parallèle le goût de l'accumulation de documents, de livres, d'images, de différents objets, tous en papier et réunis avec l'ambition de créer une collection de référence. La collection bibliophilique de Louis Médard est mise en regard avec la pratique d'autres collectionneurs de son époque et d'aujourd'hui.

Musée Médard
Entrée gratuite
04 67 87 83 95

19/01, 01 & 16/02 Permanence Unis-Cité service civique

Le PIJ organise de nouvelles permanences sur le service civique. Dédié au 16-25 ans, le service civique permet de réaliser de nouvelles expériences professionnelles. N'hésitez pas à vous rendre au PIJ lors de ces permanences pour plus de renseignements.

Point Information Jeunesse
19/01, 1/02 & 16/02 : 14h-17h
04 67 87 83 87

22/01 Nuit de la lecture

Pour cette 6^{ème} édition, le musée Médard, la Médiathèque intercommunale du Pays de Lunel et la Librairie AB ont élaboré une programmation composée de visites guidées, de parcours sonores, d'ateliers, d'histoires contées, de jeux littéraires et de lectures.

Lieux divers
Programmation complète sur lunel.com/nuitdelalecture

26/01 Permanence BAFA

Le PIJ de Lunel et la Ligue de l'Enseignement Hérault renouvelle la

session d'information sur le BAFA et le BAFD. C'est l'occasion de recueillir tous les renseignements utiles concernant ces brevets et de connaître les possibilités qu'ils ouvrent.

Point Information Jeunesse
14h - 17h
04 67 87 83 87

26/01 Anita peur de tout

L'Art de Thalie programme ce spectacle à destination du jeune public. Un voyage initiatique qui explore le monde des peurs enfantines avec imagination et humour.

Salle Castel - 15h
Tarif : 7 €
06 61 56 88 42

26/01 Permanence du maire et des élus

Chaque dernier mercredi du mois, l'équipe municipale ouvre une permanence des élus sans rendez-vous dans un but d'améliorer la proximité avec la population. L'occasion pour les Lunellois d'évoquer des sujets, des projets et partager avec l'équipe municipale.

Hôtel de ville - 16h30-18h30
04 67 87 83 00

27/01 Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang invite les Français à faire un don. En seulement une heure, trois vies peuvent être sauvées. N'hésitez pas vous mobiliser.

Salle des Trophées
14h-19h30
0 800 972 100

28/01 La Chute

Les Amis du Théâtre Populaire (ATP) proposent au public de (re)découvrir *La Chute* d'Albert Camus sur une adaptation de Stéphane Laudier. Interprété par Jean-Marc Bourg, le monologue invite le spectateur à entrer dans

l'univers de Jean-Baptiste Clamence. Au lendemain d'une funeste rencontre, cet ancien avocat se livre à une confession intime, sous forme de prise de conscience.

Médiathèque intercommunale de Lunel - 20h - Entrée gratuite
atplunel34@orange.fr

3/02 Causerie

Les causeries de Michel Theron ont repris tous les premiers jeudis du mois à l'espace Castel. Le cycle 2021-2022 porte sur le *Visage de l'amour*.

Espace Castel - 15h-17h
Gratuit
04 67 87 84 19

6/02 Les scènes d'hiver

L'École de musique de Lunel propose un concert de ses différents ensembles.

Salle Brassens - 17h
Gratuit
04 67 83 12 29

8/02 La Maison du Loup

Les Amis du Théâtre Populaire (ATP) donnent rendez-vous au public avec *La Maison du Loup* inspiré par le dernier roman de Jack London *Le vagabond des étoiles*.

Salle G. Brassens - 20h
Tarifs : de 5€ à 15€
atplunel34@orange.fr

12/02 Repair Café

Avec l'aide de bénévoles, venez réparer vos objets cassés ou appareils en panne. Un moment d'échange et de convivialité.

Maison Rousseau - 14h - 17h
Gratuit

12 & 13/02 Saint-Valentin à Lunel

À l'occasion de la St-Valentin, la Ville de Lunel programme un concert piano-voix avec **Fahb** le 12/02. Le DJ reconnu internationalement collabore

sur un autre genre avec le musicien Pascal Miconnet. Et, le lendemain, la scène sera laissée à la troupe de **"La folle aventure du couple"**. Caroline Bal et Bertrand Fournel embarquent le public pour un voyage plein d'humour. Avec énergie et autodérision, ils revisitent le couple à travers les époques.

Espace Castel - Gratuit
Concert le 12/2 à 20h30
Théâtre le 13/2 à 17h

19/02 La caravane des mots

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Boîte à Malice réitère son projet "La Caravane des mots" qui consiste à développer de la cohésion sociale. Son objectif est d'aller à la rencontre des Lunellois pour recueillir récits, histoires et paroles transmises de génération en génération autour du thème : "Des héros de famille".

Place des Caladons - 14h-16h

23/02 & 2/03 Petits bibliophiles : Pop-Up

Les petits bibliophiles plongent dans le monde des livres animés ou pop-up. Les enfants utilisent différentes techniques comme le pliage, le collage, le découpage pour imaginer et confectionner eux-mêmes leurs créations en relief. Chacun réalise des cartes pop-up suivant les thématiques proposées. Des créations qu'ils ramènent chez eux.

Musée Médard - 10h - 12h
À partir de 7 ans
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95



PENSEZ À CONSULTER
LUNEL.COM POUR
RETROUVER TOUS VOS
AGENDAS !



Un village de Noël animé

Installé du 18 décembre au 2 janvier, le village de Noël a vu défiler nombre de visiteurs grâce au marché de Noël qui s'y déroulait le premier week-end, mais aussi aux manèges pour les enfants, aux chalets décorés et aux nombreuses animations qui s'y sont déroulées.



Des animations sur le thème de Noël

Les Lunellois et habitants des alentours ont pu profiter de l'exposition des Santons de Provence à l'espace Feuillade et d'un concert de Noël avec la mezzo-soprano Valentine Lemerrier à l'église. L'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) de Lunel a tenu un marché de Noël avec les réalisations de leurs adhérents.



Noël à tous les âges

Si la magie de Noël était un peu entâchée par le Covid, les agents municipaux ont fait leur maximum pour égayer la période : loto de Noël au foyer municipal des retraités, menu de Noël dans les cantines avec des agents très investis et une distribution de colis gourmands aux seniors ayant des revenus modestes par les élus.

À vos agendas

Les nouveaux agendas et plans de ville aux couleurs des arènes sont disponibles. De nouvelles affiches ont également été réalisées sur le thème des arènes (cf. 4^{ème} de couverture) et seront bientôt en vente à l'Office de Tourisme.



LUNEL

